



Jeudi 4 février, mobilisation interprofessionnelle : grève et manifestations pour l'emploi et les services publics

Pas une journée ne se passe sans une nouvelle annonce de plan de suppressions d'emplois, de fermetures d'entreprises ou restructurations et réductions de services.

Le plan de relance affiché par le gouvernement n'est en rien un plan de rupture avec les politiques de casse de l'emploi, de pression sur les salaires et sur les conditions de travail et d'affaiblissement de la protection sociale. Il plonge une grande partie de la population et notamment la jeunesse dans la précarité et la pauvreté. Par ailleurs, celui-ci s'obstine à imposer sa réforme régressive de l'assurance chômage.

Les réformes successives menées par les gouvernements, facilitent les licenciements et les suppressions de postes dans le privé comme dans le public. Là encore, ni plan de relance, ni plan de rupture mais la poursuite du même objectif néolibéral de profit à tout prix, au détriment de l'appareil productif et des services publics.

Nous affirmons, au contraire, que la réponse aux besoins de toute la population, l'avenir de la jeunesse et la réussite de la transition écologique imposent la création de millions d'emplois. Cela passe aussi par le partage et la réduction du temps de travail.

Actuellement, les gagnants sont bien toujours les mêmes et ainsi les entreprises les moins touchées par la crise seront celles qui bénéficieront le plus des baisses d'impôt, et les dividendes aux actionnaires continuent d'être distribués.

Ce constat impose de contrôler et de conditionner socialement et écologiquement les aides publiques. Il faut un véritable plan de relance combinant investissement public massif, en particulier dans les services publics et le soutien des revenus des plus fragilisés ou précaires. Il faut une assurance chômage qui garantisse réellement des conditions de vie décentes à l'ensemble des travailleurs-euses. La jeunesse, particulièrement touchée par les conséquences de la crise sanitaire, doit être une priorité !

C'est pourquoi nos organisations, qui ont lancé un processus de mobilisation depuis la mi-janvier, appellent les salarié.es et les jeunes à participer à la journée d'action interprofessionnelle du jeudi 4 février. Des manifestations auront lieu dans toute la France dans le respect des gestes barrières. Nos organisations se reverront la semaine prochaine pour donner des suites à ces mobilisations.

Le 1er février 2021